



RÉFORME DU DROIT CIVIL DE LA COUR SUPRÊME DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Pourquoi serais-je concerné par les procédures de la Cour suprême?

La Cour suprême en matière de droit civil traite d'affaires, d'accidents d'automobiles, de divorces, de testaments contestés, de litiges dans la construction et de dettes en souffrance. Si ce genre de problème vous concerne et son importance dépasse le cadre de la cour des petites créances, vous risquez : d'en parler à un avocat, de vous retrouver en cour ou d'aller en médiation pour trouver une solution.

Qu'est-ce qui ne fonctionne pas dans la procédure de droit civil?

Les procédures relevant du droit civil au Canada fonctionnent relativement mieux qu'ailleurs. Cependant, leurs coûts élevés ont pour conséquence que de moins en moins de personnes peuvent y accéder pour résoudre leurs différends. Des mesures ont été mises en place pour changer les procédures de droit civil en Colombie-Britannique pour que l'accès à la justice soit moins coûteux et plus simple. Beverley McLn, juge à la Cour suprême du Canada déclarait récemment : « Le meilleur système de justice au monde n'est rien qu'un échec s'il ne peut rendre justice à ceux qu'il doit servir. »

Pourquoi notre accès à la justice est-il aussi coûteux?

Le système de justice adversatoire de la Colombie-Britannique place les avocats dans l'obligation de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour veiller à la protection de leurs clients. Il s'ensuit que certaines parties d'un recours en justice sont coûteuses et prennent beaucoup de temps. Par exemple, un procédé appelé « l'enquête préalable » permet à chacune des parties de s'interroger et d'être appelée à fournir des documents, quels qu'ils soient, ayant rapport au litige. Une autre partie coûteuse des procédures fait intervenir des paiements à des « témoins experts » qui formulent des opinions sur des questions scientifiques ou techniques. Le système actuel accorde actuellement peu de pouvoir aux juges pour réduire les coûts ou l'étendue de ces procédures adversatoires.

Comment les procédures nouvelles réduiront-elles les coûts?

La réglementation proposée aidera les juges à réduire les coûts et à écourter les délais. Les nouvelles règles aideront les cours à veiller à ce que les personnes qui s'adressent à la cour fassent attention à la durée des procédures et aux coûts consacrés à la résolution du problème juridique. Ces règles établiront une limite aux plus grandes dépenses d'un litige telles que les échanges de renseignements et les témoignages d'experts.